

1,2,3 parité

123

parité

f o r m a t i o n

o r i e n t a t i o n

a p p r e n t i s s a g e

m i x i t é

m é t i e r s

é t u d e s

c h o i x

**CONCOURS 2014 des LYCEES
de Provence Alpes Côte-d'Azur**

DOSSIER DE CANDIDATURE

**A renvoyer avant le 18 avril 2014 par mail à :
concours@1-2-3-parite.fr**

Concours coorganisé en Région PACA par avec le soutien de

1,2,3 parité 123

parité

f o r m a t i o n
o r i e n t a t i o n
a p p r e n t i s s a g e
m i x i t é
m é t i e r s
é t u d e s
c h o i x

Informations administratives :

Etablissement : Lycée SAINT-
EXUPERY.....

Adresse : .529 Chemin de la Madrague-ville.....13015
MARSEILLE.....

..... Ville :
MARSEILLE.....
Tél. : 04/91/09 /69/.00- Email : ce.0130048g@ac-aix-
marseille.fr.....
Lycée d'enseignement général technologique
Nombre d'élèves dans l'établissement :
.....1600.....
Responsable d'établissement :
.....M.BRIARD.....

...

Action «1,2,3 parité » mise en place par l'établissement en 2013/2014 :

Responsable de l'action .NOUET Marie-
Joëlle.....
Tél. :04.../.....91.../.....09.../...69/09...../ - Email :
mariejo.nouet@gmail.com.....

.....
Intitulé de l'action : ...Découverte de métiers de la technologie de
pointe.....

.....
Objectif (s) : Permettre à des jeunes filles de découvrir des métiers et
des entreprises auxquelles elles ne pensaient pas et dans lesquelles
elles pourraient travailler après leur cursus scolaire.....

Vaincre les freins culturels et les « à priori

**Présentation de l'action (possibilité de joindre tout support utile à
l'examen**

de votre dossier : photos, videos, etc.) :

Cf le document joint.

Visite de deux entreprises locales dans les 15^{ème} et 16^{ème}
arrondissement

Bonnans.sa. :(sous-traitant d'Eurocopter)

Société laser : menuiseries et agencements de luxe(grand'hôtel
continental)

Visite des ateliers et bureaux d'étude et questionnaire sur l'entreprise et
dispositif sur la parité

Nombre et qualité des participants impliqués dans l'établissement :

8 élèves

Bénéficiaires :

..Elèves du lycée Saint-Exupéry

Méthodologie (mise en oeuvre, durée de l'action) :

Cf document

Bilan de l'action :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Projets de pérennisation de l'action :

Les années suivantes, recommencer l'action et l'élargir à plus d'élèves (2 ou 3 classes) et découvrir d'autres secteurs.

Les métiers plus féminins à faire découvrir aux garçons.

Autres remarques (difficultés rencontrées, etc.) :

..Les freins culturels sont des obstacles. Les » métiers d'homme » sont mal perçus chez les élèves et leurs familles

Participation à une autre action sur la mixité/parité professionnelle :

.....
.....
.....
.....

Le : 16/01/2014 Cachet de l'établissement
Signature du Chef d'établissement :



LYCEE SAINT-EXUPERY
529, Chemin de la Madrague-Ville
13326 MARSEILLE CEDEX
Tél. 04 91 09 69 00

PROPOSITION DE PROJET CONSEIL REGIONAL : CONCOURS 1.2.3. PARITE

1^{er} axe : découverte d'une entreprise et à fortiori d'une entreprise à caractère industriel avec les principaux points à aborder :

activité, clientèle, fournisseurs, effectif, organigramme, postes occupés, répartition par sexe, horaires, chiffres d'affaire). Il faudrait que les élèves s'emparent du volet technique et développent avec précision les produits fabriqués par l'entreprise.
(faire une véritable photocopie de l'entreprise)

2^{ème} axe : découverte également des métiers techniques méconnus par les élèves :

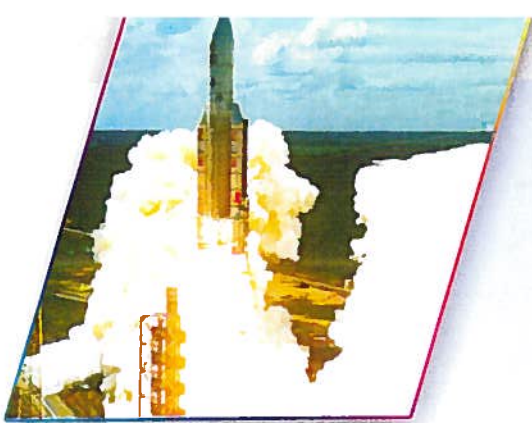
-(fiches de poste à définir),
-voir si au sein de leur entourage, des personnes occupent des postes similaires dans d'autres entreprises ou s'il y a des femmes qui ont connu une reconversion professionnelle (vers métier masculin) suite à un licenciement, une opportunité (exemple à mettre en exergue)

3^{ème} axe : évaluation de la politique en faveur de la mixité dans l'entreprise

Questions à soumettre :

- est-ce qu'il a des postes dits « masculins » qui sont occupés par des femmes, si oui rencontrer ces femmes et voir leur parcours
 - voir si l'entreprise reçoit des C.V de filles pour des postes techniques,
 - est-ce qu'il y a des **salariées** au niveau de l'encadrement. Si non pourquoi ?
 - Est-ce qu'il y en a déjà eu par le passé et comment cela s'est passé ?
 - La pénibilité des emplois doit également être prise en compte et s'il y a lieu comment elle a été gérée par l'entreprise,
 - Si l'entreprise emploie plus de 50 salariés (ce qui est sûrement le cas !), elle a par conséquent obligation de fournir un **RSC (Rapport de Situation Comparée, rapport écrit chaque année, sur la conditions d'emploi et de formation des femmes et des hommes dans l'entreprise)**
 - quels sont (si possible) les indicateurs qui ont été retenus par l'entreprise pour ce RSC, à savoir : les effectifs, l'âge, l'ancienneté, le type de contrat de travail, le temps de travail (temps partiel ou pas), l'absentéisme, le turn over et la pénibilité.
- Est-ce que l'entreprise travaille en partenariat avec la crèche du CANA (places mises à disposition pour ses salariées) ?
- Est-ce que l'entreprise a établi un plan d'actions pour corriger certaines inégalités existantes ou anticiper des actions pour éviter des inégalités futures notamment la formation qualifiante des salariées.
- Soumettre à la connaissance de l'entreprise le **contrat pour la mixité des emplois et l'égalité professionnelle** qui permet d'avoir des subventions de l'Etat pour des investissements ou pour du fonctionnement (formation). Voir fiche et contact ci-joints.
- envisager une visite auprès d'EUROCOPTER, entreprise emblématique où rares sont les élèves de ce lycée qui la connaissent et qui permettrait de découvrir de plus grandes potentialités professionnelles.

**L'EXCELLENCE
DONNE
DES AILES**



bonnans.sa